

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au SIMDUT 2022 / SGH

Révision: 23 janvier 2025

Date de publication précédente: 18 août 2021

No de fiche: 392A-8

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

ARC SD4i (Partie A) (BLU et GY), ARC SD4i RC (Partie A) (BLU)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Composite polymère ARC. Ceci est le composant résine d'un système à deux composants utilisant ARC SD4i (composant B) et mélangé pour assurer une protection chimique aux réservoirs de stockage.

Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: N'est pas applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

A.W. CHESTERTON COMPANY

860 Salem Street

Groveland, MA 01834-1507, USA

Tel. +1 978-469-6446

(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)

Demandes de FDS: www.chesterton.com

Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com

Courriel: customer.service@chesterton.com

Fournisseur:

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Appeler Infotrac : 1-800-535-5053

Hors d'Amérique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317

Danger pour le milieu aquatique, Chronique, Catégorie 2, H411

2.1.2. Informations complémentaires

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:	P261	Éviter de respirer les brouillards/les vapeurs.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection.
	P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
	P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P362/364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires: Aucun

2.3. Autres dangers

Les risques pour la sécurité et la santé sont décrits en détails séparément pour les parties A et B. Une fois sec, le produit est sans danger. Pour l'usinage, consulter les précautions indiquées dans les fiches techniques santé-sécurité de la partie A et de la partie B.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux ¹	%Poids	No. CAS	Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	20-30	9003-36-5 *	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Autres Ingrédients:

Carbure de silicium	50-60	409-21-2	Non classé**
Dioxyde de titane	1-5	13463-67-7	Non classé ^a **

Pour le texte intégral des mentions H: voir les SECTIONS 2.2 et 16.

*Autre no. CAS: 28064-14-4.

**Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

^a Contient moins de 1 % de particules d'un diamètre ≤ 10 µm.

¹Conforme aux normes: SIMDUT 2022, SGH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Amener en plein air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. Contacter un médecin.
Contact avec l'épiderme:	Enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincez les yeux pendant au moins 15 minutes à grande eau. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion:	Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Contacter immédiatement un médecin.
Protection des premiers secours:	Aucune action ne doit être entreprise si elle implique un risque personnel ou sans formation appropriée. Éviter tout contact avec le produit lors du secours à la victime. Voir la section 8.2.2 pour des recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation modérée de la peau. Peut sensibiliser la peau et causer des éruptions ou de l'urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ou aérosol d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Il n'en existe pas de connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Autres dangers: Ne pas laisser l'écoulement dû à la lutte contre l'incendie entrer dans les fossés ou les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramassez et placez dans un récipient convenable pour son enlèvement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Les vêtements en cuir contaminés, y compris les souliers, ne peuvent pas être dé-contaminés et doivent être jetés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Lavez-vous avant la manutention et après avoir mangé, bu, ou fumé. Éviter de respirer les brouillards/les vapeurs. Éviter de créer et de respirer la poussière lors de la manipulation, du perçage, du meulage, du sciage ou du décapage. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Les récipients doivent rester fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Stocker entre 10 °C et 32 °C dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ingrédients	TLV ACGIH	
	ppm	mg/m ³
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	SO	SO
Carbure de silicium	(total)	10
	(alvéolaire)	3
Dioxyde de titane	SO	10

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1. Mesures techniques**

Bonne aération mécanique et/ou échappement local. S'il s'avère nécessaire de modifier le produit durci final d'une façon qui entraînerait la production de poussière, utilisez des méthodes de dépoussiérage appropriées ou humidifiez le produit.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire: Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Gants de protection: Gants résistants aux produits chimiques (par exemple en caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, néoprène, PVC)

Protection des yeux et du visage: Lunettes de protection

Autres: Vêtements protecteurs nécessaires pour empêcher le contact avec la peau.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide visqueux	pH	n'est pas applicable
Couleur	gris	Viscosité cinématique à 40 °C	58 201 cSt @ 25 °C
Odeur	n'est pas applicable	Solubilité dans l'eau	insoluble
Seuil olfactif	n'est pas défini	Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log)	n'est pas applicable
Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition	n'est pas défini	Pression de vapeur à 20° C	n'est pas défini
Point de fusion/point de congélation	n'est pas défini	Densité et/ou densité relative	1,89 kg/l
% volatil (par volume)	aucun	Densité de vapeur (air=1)	> 1
Inflammabilité	n'est pas défini	Taux d'évaporation (éther = 1)	< 1
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosion	n'est pas défini	% de produits aromatiques par poids	n'est pas défini
Point éclair	> 200 °C	Caractéristiques des particules	n'est pas applicable
Méthode	PM, vase clos	Propriétés explosives	n'est pas défini
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas défini	Propriétés comburantes	n'est pas défini
Température de décomposition	n'est pas défini		

9.2. Autres informations

COV (EPA 24): 0,016 lbs/gal (0,0019 kg/l). Viscosité dynamique: 110 000 cPs @ 25 °C.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Voir les sous-sections 10.3 et 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Les acides et bases fortes et les agents oxydants forts tels que le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, les aldéhydes et autres vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Voie primaire d'exposition en usage normal: Mise en contact avec la peau et les yeux. L'exposition peut aggraver la situation chez les personnes ayant une indisposition de la peau ou des yeux pré-existante et des allergies de la peau.

Toxicité aiguë -**Par voie orale:**

D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	DL50, rat	> 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	DL50, rat	> 10 000 mg/kg
Carbure de silicium	DSENO, rat	2 000 mg/kg

Par voie cutanée:

D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	DL50, lapin	> 2 000 mg/kg
Dioxyde de titane	DL50, lapin	> 10 000 mg/kg
Carbure de silicium	DSENO, rat	2 000 mg/kg

Par inhalation:

Substance	Essai	Résultat
Dioxyde de titane	CL50, rat, 4 heures	> 6,82 mg/l (poussières)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	Irritation de la peau, lapin	Irritation modérée
Dioxyde de titane	Irritation de la peau, lapin	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	Irritation des yeux, lapin	Non irritant
Dioxyde de titane	Irritation des yeux, lapin	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	Sensibilisation de la peau, cobaye	Sensibilisant
Dioxyde de titane	Sensibilisation de la peau, cobaye	Non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a classé le dioxyde de titane comme un cancérigène potentiel par inhalation chez l'homme (groupe 2B). Le dioxyde de titane et le carbure de silicium contenus dans ce produit ne se séparent pas du mélange et ne deviennent pas d'eux-mêmes aérogènes. Par conséquent, ils ne présentent pas de danger quand ils sont utilisés normalement.

Toxicité pour la reproduction:

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique:

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), Dioxyde de titane: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Essai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	DSENO subchronique, orale, 90 jours, rat, mâle / femelle (OCDE 408)	250 mg/kg p.c./jour

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Aucun

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

Les résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) sont toxiques pour les organismes aquatiques et peuvent entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/l chez les espèces les plus sensibles; NOEC chronique, 21 jours, Daphnia magna (OCDE 211) 0,3 mg/l).

12.2. Persistance et dégradabilité

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700): ce produit n'est pas facilement biodégradable (5% biodégradation, OECD 301F, 28 jours). Dioxyde de titane, Carbure de silicium: substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700): facteur de bioconcentration = 31 - 150 (QSAR), log Ko/e = 2,64 - 3,78, faible risque de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide visqueux. Insoluble dans l'eau. Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). Résines époxydiques: s'il pénètre dans le sol, ce produit est mobile et risque de contaminer les eaux souterraines (log Koc \leq 3,65).

12.5. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'en existe pas de connu.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Combinez la résine et l'agent durcisseur. Une fois sec, le produit est sans danger. Les composants n'ayant pas réagi doivent être traités comme des déchets spéciaux. Les liquides stabilisés et solidifiés mis dans des contenants scellés peuvent être envoyés en décharge dans une installation agréée. Peut être incinéré dans une installation appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au règlement le plus strict.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

RID/IMDG/OACI: UN3082

TMD: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

RID/IMDG/OACI: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)

TMD: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

RID/IMDG/OACI: 9

TMD: 9

14.4. Groupe d'emballage

RID/IMDG/OACI: III

TMD: III

14.5. Dangers pour l'environnement

POLLUANT MARIN

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

PAS DE PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations**IMDG:** EMS. F-A, S-F

PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS. (AMENDEMENT 37-14, 2.10.2.7 DU CODE IMDG)

OACI/IATA: PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS. (RÈGLEMENTATION DE L'IATA POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES, 56ÈME ÉDITION, 4.4 PRÉCAUTIONS SPÉCIALES A197)**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations nationales**

Aucun

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:	<p>ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ADN: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures ADR: Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses BCF: Facteur de bioconcentration cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë CL50: Concentration létale médiane d'une population d'essai DL50: Dose létale médiane d'une population d'essai DME0: Dose minimale avec effet observé DSE0: Dose sans effet observé ETA: Estimation de la toxicité aiguë FDS: Fiche de données de sécurité IMDG: Code international du transport maritime des marchandises dangereuses ND: Non disponible NOEC: Concentration sans effet observé (CSE0) OACI: Organisation de l'aviation civile internationale OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques PEL: Limite d'exposition admissible (Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer SGH: Système général harmonisé SO: Sans objet STEL: Limite d'exposition de courte durée STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique TMD: Transport des marchandises dangereuses (Canada) TLV: Valeur limite d'exposition VLCT: Valeur limite court terme</p> <p>Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.</p>
-----------------------------------	--

Références documentaires et sources de données importantes:	<p>Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques Base de données de classification et d'information chimique (CCID) Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) Institut national de technologie et d'évaluation (NITE) U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)</p>
--	--

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au SGH:

Classification	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Mentions H pertinentes: H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plus d'informations: Aucun

Date de révision: 23 janvier 2025

Changements apportés à la Révision complète pour représenter la nouvelle formulation.

FDS dans cette révision:

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.